"DAIGNEZ AGRÉER, MONSIEUR L'AUMONIER GÉNÉRAL"

un podcast de la Conférence des évêques de France

Épisode #8 | Honoré d'Estienne d'Orves | non datée

Dès juin 1940, le Commandant militaire allemand en France instaure une répression judiciaire basée sur son code pénal désormais en vigueur en zone occupée. Les personnes suspectées d'actes hostiles envers l'occupant sont jugées par des tribunaux militaires allemands et encourent des amendes, des peines d'emprisonnement, de travaux forcés ou la peine de mort.
Rapidement, signe d'une répression se voulant d'emblée sévère, les avis d'exécution de personnes reconnues coupables de sabotages ou d'agressions de soldats sont placardés dans les rues.

À partir du début de 1941, ceux qui tentent de rejoindre les Forces Françaises Libres du général de Gaulle à Londres et les membres des premiers groupes de résistance démantelés sont également traduits devant ces tribunaux militaires. À la fin du mois de juillet 1941, plus de 160 peines de mort ont été prononcées et un quart exécuté.
Parallèlement à cette politique judiciaire, dès septembre 1940, d'autres mesures répressives sont mises en place pour dissuader la population de toute action contre les forces d'occupation, comme des « internements administratifs », c'est-à-dire sans jugement et sans limite de temps, contre des personnes considérées comme dangereuses.
Le 21 août 1941, l'aspirant d'intendance de la Kriegsmarine Alfons Moser est assassiné au métro Barbès à Paris. Dès le lendemain, les Allemands promulguent une ordonnance transformant les prisonniers français en otages. En représailles, cent d'entre eux sont aussitôt exécutés dont Honoré d'Estienne d'Orves. Dès lors, les exécutions se succèdent de semaine en semaine au Mont-Valérien en région parisienne.

Né en 1901, Honoré d'Estienne d'Orves sort de l'École polytechnique en 1923 et s'engage dans la Marine nationale. Lieutenant de vaisseau à la déclaration de guerre, il refuse la défaite et rejoint les Forces françaises libres à Londres. En décembre 1940, il est envoyé en mission en France pour monter un réseau de renseignement dans la capitale, le réseau Nemrod.
Dénoncé, il est arrêté le 22 janvier 1941. Les vingt-trois autres membres du réseau le subissent le même sort peu après. Le 23 mai, la cour martiale allemande condamne Honoré d'Estienne d'Orves à mort ainsi que huit de ses camarades. Transféré à Fresnes, il y rencontre l'abbé Franz Stock, aumônier des prisons. Son assistance est précieuse à l'officier de marine, fervent catholique pratiquant.

Bien que la lettre dont il est question ici ne soit pas datée, il s'agit probablement de la dernière adressée par Honoré d'Estienne d'Orves à l'abbé Franz Stock. D'une tournure pudique, elle le remercie pour son soutien spirituel et moral. Elle fait aussi allusion au Père Hofer, un Autrichien demeuré aumônier militaire dans l'armée allemande après l'Anschluss. Ayant été éduqué dans un collège français, il fut envoyé à Paris après un séjour au Vatican et aida à de nombreuses reprises l'abbé Stock dans sa tâche.

« Cher Monsieur l'abbé,

Je vous remercie du fond du cœur de ce que vous avez fait pour moi. Au début de nos relations, j'ai vu en vous le prêtre qui pouvait m'apporter le Bon Dieu et ainsi le secours dont j'avais besoin. C'était le principal. Mais par la suite, j'ai appris à vous apprécier et aimer comme homme. Je vous remercie du Saint-Thomas d'Aquin. Excusez les notes au crayon que j'aurais effacées si j'avais eu le temps, après les avoir exploitées. Les points d'interrogation n'indiquent pas des doutes de ma part, mais seulement des points que je me promettais d'éclaircir à une seconde lecture.

Voulez-vous rappeler mon respectueux souvenir au Révérend Père Hofer.
Je prie le Bon Dieu de donner à la France et à l'Allemagne une paix dans la justice, comportant le rétablissement de la grandeur de mon pays. Et aussi que nos gouvernants fassent à Dieu la place qui lui revient.

Je remets mon âme entre les mains de Dieu, et un peu entre les vôtres qui l'avez ces derniers temps représenté auprès de moi.
Je vous prie de transmettre mon affectueux souvenir à tous mes codétenus du Cherche-midi ou de Fresnes, dont le courage et la confiance ont augmenté et maintenu les miens.

Veuillez agréer ma respectueuse affection.
Estienne d'Orves »

Honoré d'Estienne d'Orves est fusillé le 29 août 1941 au Mont-Valérien aux côtés de Maurice Barlier, sous-lieutenant FFL, et de Jan Doornik, officier hollandais. Il est fait Compagnon de la Libération à titre posthume par le général de Gaulle par décret du 30 octobre 1944.
Source : 6 CO 309

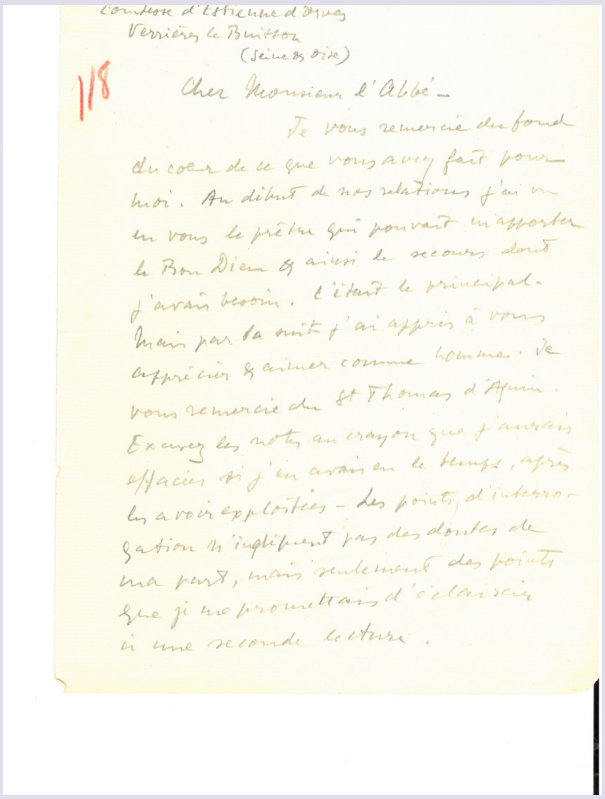

Comtesse d'Estienne d'Orves
Verrières le Buisson
(Seine & Oise)

118

Cher Monsieur l'Abbé –

Je vous remercie du fond du coeur de ce que vous avez fait pour moi. Au début de nos relations j'ai vu en vous le prêtre qui pouvait m'apporter le Bon Dieu & ainsi le secours dont j'avais besoin. C'était le principal. Mais par la suite j'ai appris à vous apprécier & aimer comme homme. Je vous remercie du St Thomas d'Aquin. Excusez les notes au crayon que j'aurais effacées si j'en avais eu le temps, après les avoir exploitées – Les points d'interrogation n'impliquent pas des doutes de ma part, mais seulement des points que je me promettais d'éclaircir à une seconde lecture.

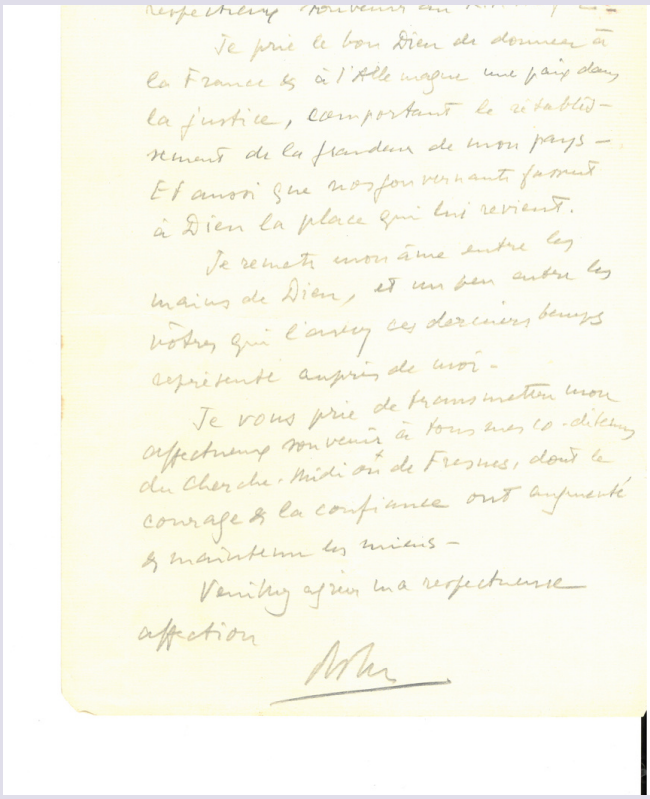

Je prie le bon Dieu de donner à la France & à l'Allemagne une paix dans la justice, comportant le rétablissement de la grandeur de mon pays – Et aussi que mes souffrances fassent à Dieu la place qui lui revient.

Je remets mon âme entre les mains de Dieu, et un bon ange vous dira, qui l'aura, ces dernières pensées représentant auprès de moi –

Je vous prie de transmettre mon affectueux souvenir à tous mes co-détenus du Cherche-Midi ou de Fresnes, dont le courage & la confiance ont augmenté & maintenu les miens –

Veuillez agréer ma respectueuse affection

Ce podcast a été concocté par La Direction de la communication de la Conférence des évêques de France et le Centre National des archives de l'Eglise. Nous vous invitons à découvrir le très riche fonds du CNAEF et le *Documents épiscopat* : « L'Aumônerie générale des prisonniers de guerre » (N°5-2021)